ABONNEMENT

N

otaire

de

ts

0

Six mois...... Trois mois.....

Trois mois . . . . . 5

on s'aboane

Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTERATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, Réclames, Faits divers

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à reception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

# 4, place du Marché-Noir, Saumur Burenux:

Les insertions doivent être payées d'avance. Un trimestre commencé sera da.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3º page.

SAUMUR, 13 JANVIER

# M. CARNOT

Après la crise parlementaire, après la crise ministérielle, allons-nous avoir une crise présidentielle?

M. Carnot est, dit-on, fort découragé.

Il est certain que l'Elysée, depuis quelque temps, n'est pas un agréable séjour.

Pour un homme qui n'économise pas sur son traitement et qui au contraire écorne très probablement son patrimoine, comme faisait le maréchal de Mac-Mahon, et comme ne frisait pas Grigon-Grevy, les fonctions de Présid at sont une très lourde charge.

Et, quant aux satisfactions d'amour-propre, les scandales qui font au parti républicain une auréole de honte ne sont pas pour flatter le chef de l'Etat.

Non senlement nous n'avons jamais attaqué M. Carnot, mais nous avons rendu justice à ses qualités, médiocres sans doute, mais précieuses en comparaison des tares qui lurent déconvertes chez son predèce-seur.

On sait que, depuis le début de la question de Panama, les républicains de la presse et du Parlement ont essayé de faire croire que c'était un complot monté par les réactionnaires contre la République.

Le cabinet Loubet na fit-il pas cette déclaration à la tribune du Palais-Bourbon, declar: tion d'autant plus in dadroite que ce fut le grand argument employe par messieurs Rouvier et Froquet pour se défendre?

La verité est que ceux qui ont fait prendre l'air au plus grand nombre de petits papiers sont précisé nent des républicains.

N'est-ce pas M. Andrieux, ancien préfet de police de la République opportuniste, qui en avait le plus et qui en a dit le plus?

Les républicains se sont empoisonnés euxmêmes en remuant leurs or lures personnelles. et les réactionnaires n'ont été pour rien dans le développement d'une infection qu'ils ne peuvent plus réussir à étouffer.

### Le nouveau ministre de la Marine

En présence du refus de l'amiral Lefèvre, le président du Conseil a offert le portefenille de la marine à l'amiral Rieunier, actuellement président du Comité des inspecteurs généraux. L'amiral Rieunier a accepté.

Le cabinet est donc au complet.

On sait que l'amiral Rieunier commandait l'an dernier l'escadre de la Méditerranée et qu'il a, en cette qualité, représenté la France aux fêtes de Gênes.

## Nouveau Ministère

Le Ministère se trouve donc ainsi composé: MM. RIBOT, présidence du Conseil et intérieur.

DEVELLE, affaires étrangères.

BOURGEOIS, justice. CH DUPUY, instruction publique, cultes et beaux-arts.

TIRARD, finances. Genéral LOIZILLON, guerre. Amiral RIEUNIER, marine. VIETTE, travaux publics.

SIEGFRIED, commerce. VIGER, agriculture.

# A LA CHAMBRE

Le nouveau président, M. Casimir-Perier, prononce un discours.

Ce ne sont pas les défaillances individuelles, dit-il, qui pourront atteindre la République. Il demande à la Chambre d'attendre avec confiance et sang-froid les décisions de la justice, et de se mettre au travail.

M. Hubbard interpelle relativement à l'époque des élections générales. Il dit que le pays est irrité, qu'il y a deux gros coupables dans l'affaire l'anama qu'on ne poursuit pas. Il faut savoir si le gouvernement avancera la consultation électorale, afin que les républicains puissent s'y preparer.

M. Chiché dit qu'il faut réviser la constitution qui a fait son temps, supprimer le Sénat aussi bien que la Chambre, et nommer une constituante.

M. Ribot répond à M. Hubbard que des mandats d'amener sont lancès contre Arton et Cornélius Herz. Il ajonte que l'affaire de Panama suivra son cours jusqu'au bout devant la juridiction de droit commun.

En ce qui concerne les élections, le prési, dent du Conseil répond vaguement. Il est évident que le gouvernement ne songe pas à la dissolution.

M. Ribot dit qu'il a pris le porteseuille de l'intérieur parce que c'est le poste le plus périlleux. Il termine en invitant la Chambre à laisser s'accomplir l'œuvre de la justice et à ne s'occuper que de la question bu lgetaire.-M. Robert Mitchel engage le ganverne neut à se rallier les hommes de bonne volonté et à f îre succéder la tolérance a la persécution. L'ordre du j ur pur et simple sur l'interpedation est voté par 329 contre 210.

Le bruit per-iste dans les couloirs que le gouvernement va déposer pendant la séance une demande de poursuites contre plusieurs sénateurs et députés.

On ne dit pas les noms et l'anxiété est très

La droite royaliste, en présence des scandales qui se produsent, se mon're favorable à une nouvelle consultation des électeurs.

Un ancien ministre, membre de la Chambre, interpellera prochainement sur le rôle joué, en 4888, par M. Bourgeois, alors sous-secrétaire d'Etat, par rapport aux usages gonvernementaux, pratiqués par M. Floquet, ministre de l'intérieur et président du conseil.

M. Sans-Leroy aurait avoué avoir reçu 200,000 fr. pour voter le projet des obligations à lots.

### INFORMATIONS

L'Officiel a publié hier les nominations des nouveaux ministres. Il manquait le titulaire de la marine, qui n'était pas encore connu.

M. Loubet a remis à M. Ribot, après la séance de la Chambre, le service du ministère de l'Intérieur.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, a rendu visite hier matin à M. de Freycinet, qui lui a remis les services de son département.

M. Peytral est nommé président de la Commission du budget.

M. le général d'Anbigny sorait, dit on, désigné pour le commandement du les corps, au conseil des vinistres de samedi.

Le bruit du départ le M L ze se confirme ; et l'on attribuerait la décision de M. Ribot à son égard à des indiscrétions et à des maladresses du préfet de police au sujet de l'affaire du Panama.

# LE DOSSIER ARTON

Maintenant que, grace à la diligence de la Commission d'enquête, on a pu mestre la main sur les lettres d'Arton saisies chez M. Propper, la Commission va demander communication de leur contenu. On en parlera à la prochaine séance.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

# MARTHE

Par JEANNE SANDOL

- Grand Court of Bridge 1

Deux jours plus tard, le traineau du médecin de Suze est arrêté devant la porte du presbytère. Cette porte vient de s'ouvrir, livrant passage an docteur qui s'euveloppe dans de chaudes fourrures.

- Alors, vous êtes sans inquiétude, demanda le bon curé en serrant la main du mé-
- Je ne vois rien de grave dans l'état du blessé. Cette plaie de la tête est un peu profonde, le malade n'a pas de fièvre; mais le plus grand calme et un profond repos sont indispensables. Je ne reviendrai que si vons me faites appeler, mansieur le curé; ceci vous prouve que je ne suis pas inquiet. Avec une constitution aussi soli le que celle de ce jeune homme, un accident comme celui-là ne laisse pas de longues traces.
- Dieu vous entende, mon cher docteur, il serait malheureux que le dévouement de ce

brave garçan tût mal récompensé.

- th! mon cher curé, cela se voit quelquefois, dit le docteur avec un ton légérement

Chez les Pelzac, il n'est question que de cet accident.

- Mais aussi, quelle imprudence, ne cesse de dire la bonne Claudine révoltée. Avoir permis à ce petit Martin, un enfant de 15 ans, de suivre une chasse aussi sérieuse! Au premier hurlement des bêtes fauves, ce poltron n'a songé qu'à s'enfair; et sans la présence d'esprit et la force de son sauveur, ce malheureux enfant affolé roulait au pied du precipice. M. l'ingénieur l'a retenu à temps dans ses bras, mais il a payé pour lui; la seconsse qu'il a reçue l'a rejeté violenment sur la roche où sa tête a frappé. Il pouvait être tué net...

Cepeudant la prédiction du médecin s'est réalisée; au bout de peu de jours, le blessé a pu quitter le lit, la plaie de la tête est fermée; ce n'est que par prudence et pour complaire à son hôte, que l'ingénieur consent à retarder son départ.

François est retourné à ses occupations, emmenant avec lui sa jeune femme.

Au chalet des Pelzac, tout le monde a repris son train de vie ordinaire. Marthe, plus ardente que jamais à l'étule, passe de longues heures dans sa chambre, se préparant à l'existence sérieuse qui sera désormais la sienne. Le froid est moins intense, mais la neige ne cède pas encore; le soleil qui la frappe lui Lisse tout son brillant éclat. Marthe est toujours le charme de ce paysage argenté. Elle savoure surtout le grand silence de la nature. Cette couche épaisse de neige éteint tous les bruits, plus rien ne résonne et ne retentit : tous les échos sont sourds. Ce calme immense a surtout répandu dans l'ame souffrante de Marthe ses effets bieufaisants.

Chaque jour, après avoir entendu la messe et consacré la matinée au travail, elle prend une heure de repos qu'elle emploie en courses vagnbondes. Elle s'en va, oublieuse du présent, faisant taire les préoccupations de l'avenir, ne faisant vivre dans son esprit que le passé; non pas le court passé de sa jeune existence, mais les souvenirs d'une époque historique écoulés depuis de longs siècles et dont les lieux qu'elle habite ont été le théâtre.

En face du mont Cenis, vieux témoin de ces temps recules, Marthe voit par la penses

défiler dans un étroit sentier les corps d'armée de Charlemagne. Elle voit les guerriers escaladant ces hauts sommets à travers les difficultés sans nombre qu'ils ne parviennent à vaincre que par de courageux efforts. Tandis qu'aujourd'hui, grâce au progrès d'une civilisation dont Charlemagne fut, à son heure, le gardien et le tlambeau, tout obstacle est vaincu, tout accès est facile, toute barrière est abaissée. Non seulement une large route circule anx flancs de la montagne, mais ces flancs sont ouverts, livrant un passage à des peuples que la nature semblait avoir séparés.

(A suivre.)

Une femme était accusée d'avoir volé des

- Votre état ? demande le président à l'accusée.

- Veuve.
- Mais ce n'est pas un état... Garde-champêtre, dites-nous quelle qualité elle prenait quand vous l'avez arrêtée?

- La meilleure, mon président, tout ce qu'il y a de mieux en betteraves.

La Gazette de France prétent qu'avant quatre ou cinq jours il éclaterait un très grosse affaire nouvelle.

On fait, en ce moment, les plus grands efforts auprès du gouvercement pour que toute l'affaire du Panama soit arrêtée.

Si le silence n'est pas obtenu on dira tout et il paraît que ce tout est gros de conséquences.

Ou ne craint pas d'affirmer que nous serions de beaucoup plus près d'une crise présidentielle qu'on ne croit, qu'il ne se passera pas pent-être 10 jours avant qu'elle éclate.

Cornélius Herz et Arton auraient livré tous leurs papiers et leurs secrets pour servir leurs vengeances.

Lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, s'est rendu auprès de M. Ribot, et lui a fait les déclarations les plus rassurantes sur la mission de sir West Ridgeway au Maroc.

L'embassadeur a affirmé que rien ne pourrait fro ser la France dans cette mission et que sir West Ridgeway avait reçu l'ordre de s'entendre avec le comte d'Aubigny dans toutes les questions où l'Europe aurait des intérêts communs.

Le quai d'Orsay a été également informé officiellement par l'ambassade d'Allemagne que le garde forestier allemand qui a blessé un bûcheron français serait déléré aux tribunaux; de plus, une indemnité de 25,000 francs sera donnée à la victime.

#### LE PROCÈS DE PANAMA

La troisième audience du procès de Panama a été consacrée à l'au tition de MM. Rossignol, expert, Monchincourt, liquidateur-judiciaire, et Rousseau, auteur du rapport de 1886.

#### AU TONKIN

De nouveaux et nombreux engagements entre nos troupes et les pirates sont sigualés.

A. Song, il a fallu livrer au chef Luc un combat qui n'a pas duré moins de dix heures.

## Un journée historique

Le 10 janvier, dit un journal républicain, pourrait s'appeler la journée des débarquements.

En effet, le ministère a débarqué M. de Freycinet, devenu trop compromettant;

M. Burdeau, ministre de la marine, s'est débarqué lui-même;

La Chambre a débarqué M. Floquet, le grand homme du radicalisme.

Et tandis que ces opérations s'accomplissaient dans les régions parlementaires, M. Charles de Lesseps faisait, au Palais de Justice, devant la première Chambre de la Cour de Paris, le tableau du régime de corruption que la France subit depuis quinze aus. Le prévenu, transformé, par la force des choses en accusateur, bien mieux, en juge, prononçait contre nos gouvernants une retentissante condamnation.

Oni, le 10 janvier sera une date dans notre

Tout un monde pol t'que s'est effondré ce jour-là.

Du régime opportuno-radical dont la cérémon e du 22 septembre dernier marquait l'apogée, il ne reste que des raines nauséabondes.

# ÉTRANGER

#### LES ARMEMENTS DE L'ITALIE

On affirme qu'à la rentrée des Chambres, le général Pelloux demandera un fort supplément aux crédits inscrits sur son budget, à l'effet de pouvoir faire face à des dépenses en vue de nouveaux armements.

Cette nouvelle a produit une grande impression dans les cercles parlementaires. Les amis du ministère cherchent à justifier cette demande de fonds par les appréhensions qu'inspirerait la situation des affaires politiques en Erance

D'autres laissent supposer que des ordres se raient venus de Berlin de compléter les 41e 1 12 corps d'armée qui, l'Esercito Italiano luimême l'a avoué, n'existent que sur le papier.

#### UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

On mande de Berlin au Standard :

« L'employé de chemins de for Fuchs, arrèté récemment près de Lubeck, a, paraît-il, vendu au gouvernement français des dessins représentant l'artillerie et les fortifications allemandes; il a été pris en quelque sorte en flagrant délit. »

#### LE GOUVERNEMENT ITALIEN ET LES PÉLERINS

Le journal Unita cattolica nous informe que le gouvernement à l'intention de soumettre à une visite médicale, aux frontières de l'Italie, les pélerins qui se rendront à Rome, et cela dans le but d'empêcher l'introduction du cholèra.

En réalité, il s'agit simplement d'une mesure vexatoire dirigée contre les catholiques étrangers.

## LA DYNAMITE EN BELGIQUE

Les anarchistes beiges ont tenté de faire sauter le cercle catholique de Seraing.

Les murs : nt été renversés et des vitres cassées sur une étendue de cent mêtres.

Il n'y a pas d'accident de personnes.

La Société industrielle de Zurich a décidé de ne pas se rallier aux procédés des commerçants de Bâle, Berne, Fribourg, etc., et de ne se livrer à aucune manifestation contre la France.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 janvier 1893

Le marché est beaucomp plus calme, le comptant oppose par ses demandes une résistance marquee aux tentatives de la spéculation à la baisse. Le 3 0/0 reste à 95 fr. et le 4 1/2 a 105 87.

1.a Rente Italienne se maintient ferme à 90 10.

L'action de la Banque de France est mieux tenue à 3,790; le bilai publié aujourd'hui est ne fleur qu'on ne supp sait.

Le trédit Foncier reste lerme à 937 fr Une réunion de 150 actionnaires environ représentant au moins 60,000 actions, a eu lieu bier dans le cabinet de M. Christophle qui leur a fourni les ranseignements les plus rassurants sur la situation de l'institution.

La Bun pae le Paris se traite de 603 à 610.

La Societé Genérale d'ont le bilan, au 31 décembre, accuse un chiffre de 317.805 de bénéfices pour décembre, reste à 469.75. Le Crédit Lyonnais se raffermn à 732, attenda qu'on a la certitude que la Societe n'a rien à voir dans les faits qui ont motive l'arrestation d'un de ses chefs de bareau.

Le Comptoir National d'Escompte est en ferme tendance à 475.

L'obligation Beyrouh - Damas - Hauran s'échange au cours de 300 fr.

Les Chemins Économiques valent 407.

Ch. HEYMAN et Co, 10, rue du Quare Septembre, Paris.

# Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

# Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bitange, 25 SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5	h	— 4.º
Ce matin, à 8 l	hal minds present	<u> </u>
Midi,	760 m/m	— 6°
Hausse	» m/m	
Baisse	» m/m	COURS ALL
Température n	ninima de la nuit	<del> 10°</del>

## Incendie rue du Pressoir-Saint-Antoine

Cette nuit, à une heure et demie, un incendie s'est déclaré rue du Pressoir-Saint-Antoine, chez M. Gan a, dans une maison, isolée au fond d'un jardin, occupée par M<sup>mo</sup> Pichery, blanchisseuse.

Au rez-de-chaussée de cette maison est instaliée une buan lerie et le premier étage est habité par M. Gauray. C'est dans la buanderie que le feu a pris naissance. M. Gauray s'en est aperçu le premier et a jeté l'alarme dans le quartier.

Déjà les soliveaux de l'appartement prenaient seu et le parquet de l'étage supérieur allait s'enflammer. Aidé des voisins, accourus à son appel. M. Ganray put arrêter les progrès des flammes et contenir le foyer de l'incendie dans des limites restreintes.

Pendant ce temps, les clairons des sapeurspompiers sonnaient la générale et réunissaient la compagnie. Les pompes du collège et du théâtre ont été amenées : celle du collège seule a été mise en batterie par le sergent Petiot, en attendant l'arrivée de MM. Maurat, lieutenant, et Prudhommean, sous-lieutenant. Attaqué vigourensement, le sinistre a été de peu d'importance et les dégâts peu considérables:

L'immeuble appartient à M. Maurat, peintre et lieutenant de la compagnie de pompiers.

Les dégâts sont purement matériels, et compreunent, outre les dégradations de l'immeuble, évaluées à 700 ou 800 francs, du linge appart nant à la clientèle de M<sup>me</sup> Pichery, du bois, des tréteaux, des baquets, et tout un matériel n'est pas assuré, et la famille Pichery, bien qu'ayant fait quelques économies, va être jetée dans la misère par cet incendie.

M. Maurat est assuré à la Compagnie Le Phênix.

Les causes de cet incendie sont inconnues; la veille, Mas Pichery avait fait la lessive. On presume qu'une étincelle a sauté, soit sur le linge, soit sur du bois, et a couvé pendant une partie de la nuit Mas Pichery avait cependant pris toutes les précantions nécessaires pour éviter ce malheur en couvrant son feu avaut de partir à la nuit tombante.

Nous avons remarqué, au milieu des travailleurs, M. le Maire, M. Chauveau, juge o'instruction, M. le substitut du Procureur de la République.

### Syndicat agricole d'Anjou

Une réunion du Syndicat agricole d'Anjou aura lieu dimanche prochain 45 janvier, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, salle du Patronage de Nantilly.

M. Nicolle, directeur administratif, y fera une Conférence sur les syndicats et la reconstitution des vignobles.

# Société Nautique de Saumur

La Société Nautique de Sau nur donnera un bal le samedi 28 janvier, dans les grandssalons du 1<sup>er</sup> du Caté de la Paix

La souscription est sixée à 5 fr.

On pent, des à present, se procurer des cartes chez MM. R. land, rue Saint-Jean, et Bouin, 8, rue du Puits-Neuf, au Café du Commerce et au Siège social, Café de la Paix.

## Musique Muzicipale

Nous apprenons que M. Milon, libraire et conseiller municipal, est nommé président de la Musique Municipale de Saumur, en remplacement de M. Bribard, nommé président d'honneur.

105 Feuilleton de l'Écho Saumurois

# SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

# Le Marquis De FOUDRAS

- Comment l vous ne le connaissez pas, ma chère l reprit Éléonore. Nous avons passé une soirée avec lui à Bois-Bouton, chez madame d'Etoges. C'était à coup sûr le plus remarquable de tous les hommes qui se trouvaient là.
- C'est possible, mais je ne l'avais pas remarqué: autant que je puis m'en souvenir, car bien des choses se sont passées depuis ce temps-là, ils m'avaient tous para bien.
- C'est un homme d'une très-grande naissance, continua mademoiselle Loubert.
- Et d'un mérite fort solide, assure-t-on, ajouta Léonce qui lui savait bon gré de la manière franche avec laquelle il avait semblé revenir de ses préventions sur mademoiselle d'Estouville.
- Eh bien I ma chère, pourquoi n'écouteriez-vous pas les propositions de madame d'Etoges ? dit à son tour madame Grauval, qui n'avait pas encore parlé.

- Parce que je ne veux pas enchaîner ma liberté tant que je ne serai pas sûre que Sazanne ne peut plus avoir besoin de moi. Que deviendrais-je si elle venait un jour me demander un asile, et que j'eusse chez moi un maître qui ne voulût pas la recevoir? mais j'en mourrais de douleur!
- comme elle est aimée! pensa Éléonore pendant que madame Granval embrassait Claire avec altendrissement, et que Léonce s'approchait d'une fenêtre pour cacher son émotion. Refuser M. de Saint-Ibal pour rester la maîtresse de l'accueill r si elle revient! en vérité, c'est de la folie! je ne connais pas d'homme plus distingué, plus spirituel que M. de Saint-Ibal; et si je n'étais pas promise et qu'il demandat ma main, certes it n'y aurait pas de raison au monde qui pût me déterminer à un refus. »

En ce moment un domestique entra et remit une lettre à mademoiselle de Royan.

- C'est de Suzame l'dit-elle en poussant un cri de joie, et elle se hâta de rompre le cachet.

## XIII

Lorsque mademoiselle Loubert avait rencontré Suzanne et son oncle, ils sortaient effectivement de l'église Sainte-Elisabeth; mais ce n'était pas là qu'ils s'étaient rendus d'abord en quittant leur modeste appartement de la rue du Cloître-Saint-Méry.

L'heurense inflnence de la conversation du chevalier avec sa nièce, conversation que nous avons rapportée dans un de nos precèdents chapitres, et qui avait eu lien très-peu le jours auparavant, ne s'était pas prolongée au dela des quelques instants de sommeil que M. d'Est uville avait goûtés pen lant que sa nièce priait, agenouillée auprès de son fauteuil. Le chevalier s'était réveillé sombre, abattn, et lorsque Suzanne l'avait engagé à se distraire par la lecture des livres qu'elle avait apportés, il s'était écrié avec emportement qu'il u'avait besoin de rien, et qu'il ne savait pas ponrquei il avait eu la soite fant isie de faire quelque chose.

La fin de cette journée et les journées suivantes avaient donc été mortellement tristes pour la pauvre Suzanne. Quoi qu'elle fit on dit, son oncle entrait dans d's accès de fureur qui n'avaient de terme que celui des forces physiques du vieillard. Quelquefois même, sans y être provoqué par une parole de sa nièce, il pronouçait des phrases incohérentes, mais terribles, qu'il semblait adresser à des êtres imaginaires ou seulement visibles pour lui. La nuit, il sortait brusquement de son sommeil en poussant des cris déchirants et furieux, et quand Suzanne accourait près de lui, il lui disait qu'il était assailli par des fantômes, et qu'il voulait mourir pour s'eu délivrer.

- Essayez de prier, mon oncle, lui disait Suzanne avec ten fresse.

- Et que voulez-vous que je demande à Dieu! lui répondait-il avec rage. Il a permis que je fas-e criminel et il ne permet pas que je sois repentant: vous voyez bieu qu'il est sans pitié pour moi.
- Vous ne parleriez pas ainsi, si vous saviez à quel point vous m'êtes cher.
- Il ne nous a réunis que pour me condamner à faire une victime de plus.
- Mon oncle, je ne mérite pas cette injure; car il n'y a pas de jour, d'heure, de moment que je ne le bénisse de cette réunion.
- Ma nièce, je suis un misérable l'laissezmoi l

NAME OF TAXABLE PARTY AND ADDRESS OF TAXABLE PARTY.

(A suivre)

ear des geleur ont co du sieur Lambert. Dans la 2 sont in du main la pelis qui é en emporta lat. Leponla

Il paral

pes mètre
125 d'Oyei
Jusqu'ic
pelle sur l

Besocon
struir si, p

prints du

gge fes pa

o lin sole

Non. To m certain foie indiviars, mais pasant virsil a fait s Nons disk-dilai corles cutiva declaration Ceux-la

des.
Ce sera
de 1893 per
Les
De nouv
les retaris

telegracion

L'almir

apres etiq

i li repar

mendu qu

d'un singuoot, ou de : A Paris, tiques, les uitéres fa hombreuse tituble c être faites

Dans les leolants m chassées du télégra importance Il suit c pour les in Les fon

ierrices d

i restreina nes aux : indente in Le da Nous av lan du s

a malhe ammune M. le ju des et cr füe inter indir la Cest ain igel et d

confrontarional dispiration

Vol de laplas et de poules

Courus

orogrės.

cendie

peurs,

\*saieu

et du

e seule

lot, en

enant,

ué vi-

d'im-

eintre

com.

meu-

linge

y, dg

it un

nt ce

hery,

a étra

ie Le

ues;

011

ar le

une

dant

Dour

it de

tra-

inge"

r de

1jou

r, 2

ILO-

lera.

D3÷្

nn

ons

ar-

in,

ce

de

nt

85

ur

el

rs.

Il paraît que l'on songe dejà aux jours gras, car des gens au-si prévoyants que peu scrupuleux ont commencé leurs provisions aux dépens du sieur Tète-d'Oyes, dit Jasmin, à Saint Lambert.

Dans la nuit du 11 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans son poulailler et ont fait main basse d'abord sur une lapine et ses petits qui étaient à la porte, puis se sont retirés en emportant douze mères poules et onze pou-

Le poulailler, attenant à la maison, est à quelques mêtres de la pièce où dormaient les époux Tête-d'Oyes, qui n'ont rien entendu.

Jusqu'ici on a'a recueillli aucun indice qui mette sur la trace des voleurs.

#### LA RÉPARTITION

#### des primes à la culture du chanvre et du lin

Beaucoup de cultivateurs se préoccupent de savoir si, pour avoir droit à la répartition des primes du chanvre et du lin, il est nécessaire que les parcelles ensemencées en chanvre uu en lin soient de vingt-cinq ares au moins.

Non. Tont cultivateur qui aura ensemencé un certain nombre de parcelles dont la superficie individuelle est inférieure à vingt-cinq ares, mais qui, réunies, forment un tout dépassant vingt-cinq ares, aura droit à la prime s'il a fait sa déclaration dans le délai voulu.

Nous disons, s'il a fait sa déclaration dans le délai voulu, parce que nous apprenons que des cultivateurs envoient en ce moment des déclarations de culture a l'alministration.

Ceux-là ne pourront aucunement participer à la répartition des primes pour l'année 1892. attendu que les tableaux de répartition sont

Ce sera à eux de prendre leurs précautions en 1893 pour ne pas arriver en retard. A. B.

#### Les retards de transmission télégraphique

De nouvelles plaintes sont formulées contre les retards apportés dans la transmission des télégrammes privés.

L'administr tion compétente a reconnu, après enquête, que ces retards proviennent d'un singulier abus de dépèches officielles qui ont, on le sait, la priorité d'expéd tion.

A Paris, depuis l'emploi des tubes pneumatiques, les chess de service des différents ministères lancent, par voie télégraphique, de nombreuses convocations qui n'ent point un véritable caractère d'argence et qui pourraient être facilement établies dans les bureaux inoc-The Third St. 1919 (289) cupés.

Dans les départements, les parquets, les intendants militaires et les agents des ponts et chaussées font également un usage immodéré du télégraphe pour des communications sans importance.

Il suit de ces abus de graves inconvénients pour les industriels et le public.

Les fonctionnaires ressortissant à tous les services de l'Etat vont être invités par circulaire à restreindre absolument l'usage des télégrammes aux affaires d'extrême urgence et d'une évidente importance.

# Le crime de Brain-sur-l'Authion

Nous avons signalé, en son temps, l'arrestation du sieur Bellois, comme auteur présumé du malheureux M reau, de la Coutardière, commune de Brain.

M. le juge d'instruction continue ses recherches et croit tenir le vrai coupable; il multiplie interrogatoires ou expériences pouvant établir la culpabilité de cet individu.

C'est ainsi que, mardi dernier, profitant du dégel et de la souplesse du sol du jardin du concierge du Tribunal civil, il fit conduire Belois dans ce lieu, le fit marcher sur les plate-bandes fraîchement béchées afin de confronter l'empreinte de ses pas avec celles relevées dans le champ attenant à la majson de la

Nous ignorons les conséquences de cette confrontation, mais dans l'intérêt de la justice comme de l'inculpé, nous souhaitens qu'elles soient concluantes d'une façon ou d'une autre.

#### Le crime de Marans

On annouce qu'un cinquième individu vient d'être arrête. Il s'agit d'un vagabon I qui, au moment du crime, av i t été remarque à Grez-Neuville et dont on avait per lu la trace. On l'a retrouvé, ces jours derniers, dans une maison d'arrêt, à Clermont-Ferran I; il serait, paraît-il, très compromis dans l'affaire. Il va être dirigé sur Segré. Nous tiendrons nos lecteurs au cou-

Eu résumé, voici la cinquième arrestation provoquée par ce crime de Marans. Les quatre premières, on se le rappelle, sont celtes de Peltier, Baudouin et des époux Daburon.

#### Bande de voieurs

Depuis quelque temps, une bande de voleurs s'est abattue sur le canton de Bourgueil et leur audace est inouïe, surtout dans la campagne où ils prennent tout ce qui leur tombe sous la main: poules, lapins, jusqu'aux vaches à l'occasion 1

A trois reprises, ils ont essayé d'emmener des chevaux chez le sieur Mabileau et les frères Belliard, à Port-Boulet.

La semaine dernière, ils se sont introduits chez M. Letang, Ferdinand, débitant de tabac à Port-Boulet.

Après avoir fendu une vitre, avec un diamant probablement, ils ont ouvert une senêtre et se sont introduits dans le magasin.

Là, ils ont enlevé le tiroir-caisse contenant de l'argent, des livres de comptes, des papiers et différents objets. Chargés de leur butin, ils se sont sauvés par la fenêtre opposée à la première et qui donne sur le balcon; de là, ils ont gagné la route.

On contents de cet exploit, ils out été forcer la porte de la cave et emporté une vingtaine de bonteilles de différents vins et liqueurs, ainsi que doux livres de beurre, qui se trouvaient dans la cave.

La gendarmerie de la Chapelle-sur-Loire fait d'actives recherches. On a découvert le lieu où les malfaiteurs ont festiné, puis brûlé les papiers et le tiroir.

Cet endroit se trouve isolé dans les prés et au moins à deux kilomètres de la maison dévalisée.

# Au Consell municipal de Loudun

Séance oragense same li dernier au Conseil municipal de Loudan. Présentation de la statue de Théophraste Renaudot. On a choisi l'emplacement, il ne restera plus à s'occuper que du paiement.

On a jusqu'à présent recueilli cinq mille francs de souscriptions; on a imposé la ville d'autant; il paraît que M. le Maire a promis de combler la différence.

La dispute s'est engagée à propos du gaz. Un honorable conseiller, qui dirige l'industrie la plus importante de Loudun, a émis cette idée pleine de sens qu'au lieu de confier la direction de l'éclairage à un conseiller municipal qui n'a peut-être pas les counsissances suffisantes, il vaudrait bien mieux payer un employé qui serait responsable des défectuosités de l'éclairage.

Mais M. Ricordeau, ancien confiseur, n'ad. met pas qu'on puisse critiquer ses lumières. Il s'est borné à répondre des gros mots et à dire que, si l'on n'était pas content du gaz, on n'avait qu'à ne pas en prendre!!

M. Ricordeau, comme chacun sait, a toujours été content; mais ce n'est pas une raison pour que tout le monde le soit. ABGUS.

# Une arrestation

Le sieur Fougerat, ancien directeur d'une compagnie d'éclairage à l'électricité, a été arrêté par la gendarmerie d'Angers, en vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Poiliers et écroué dimanche dernier à la prison

# Les huîtres de Granville

Depuis le commencement de la dernière campagne des huitres, qui comprend huit n arées jusqu'à ce jour, les bateaux de Granville, au nombre de 56, ont pêché 210,000 hultres environ. anisHin.

Les bateaux de Regnéville en ont pèché 21,000.

Ces huttres ont été vendues au prix de 60 fr. le mille.

Maison Crémieux, tailleur, 27, rue d'Orléans, à Saumur:

Grand choix de draperie noire pour costume de cérémonie.

Habit doublé soie à 45 francs sur mesure.

Etat civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCE

Le 13 janvier. - Henri Séquier, caserne de la Gendarmerie.

### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 15 janvier 1893, à 1 heure 1/2

# Grand Concert extraordinaire

Avec le concours de

M. FERNAND LE BORNE, compositeur; Mile GABRIELLE FERRARI, pianiste des Concerts du Châtelet; Mme JANE MARCY, cantatrice de l'Opéra; M. M.-P. MARSICK, violoniste, professeur au Conservatoire de Paris.

Programme 4. Ouverture d'Euryanthe (Weber).

2. Symphonie-Concerto pour violon, piano et orchestre, inédit, 1 audition. Mme Ferrari; - M. Marsick. Sous la direction de l'auteur (Le Borne).

3. L'Amour de Myrto. - I. Rencontre. - II. Berceuse. —III. L Aube.—IV. Chant d'amour. — V. Mort de Myrto. M<sup>me</sup> Marcy. Sous la direction de l'auteur (Le Borne).

4. Entracte de Don César de Bazan (J. Massenet).

5. M. rceaux de piano (Schumann, List). Mme Ferrari.

6 Introduction et scherzo, Namouna (Lalo). p or violon et orchestre, dé hé à Mirsick M. Marsick.

7. Valse de Roméo et Juliette, avec accompag ement d'orchestre (ch. Conno 1). M'e Marsick.

8. Guverture de Guillaume Tell (Rossini). L'orch stre sera dirigé par M. Paul Frémanx,

de la Société des Concerts du Conservatoire de

# BOURSE DE PARIS

Du 12 Janvier 1892

3	0/0				٠.			95	)) ))
3	0.0	ame	ortis	ssa.	ble		9	96	25
4	1/2.	1						166	» »

Réclame macabre d'outre-Manche. Lu a la devanture d'un entrepreneur de

pompes funèbres, à Londres : FUNÉRAILLES AU RABAIS

« A quoi bon vivre quand on peut se faire enterrer à si bon marché?»

Un monsieur entre dans un magasin de mu-

- Vendez-vous des morceaux de piano? demande-t-il à un employé.

- Non, monsieur, nous ne vendons que des pianos entiers.

# Dernières Nouvelles

On continue à affirmer que des arrestations seraient imminentes.

Nous étions bien informés en annonçant que M. Lozé allait quitter la préfecture de po-

Plusieurs de nos confrères confirment notre information et ajoutent que M. Lozé serait nommé trésorier général.

L'on parle pour le remplacer de M. Soinoury, de M. Rivaud, préset du Rhône, et même de M. Pichon, député de la Seine.

NANŒUVRES DE LA TRIPLE-ALLIANCE

Londres, 12 janvier. - Lord Rosebery a eu, aujourd'hui, des entrevues particulières avec chacun des ambassadeurs de la Triple-Alliance et de l'Espagne.

## Dernière Heare

Service spécial de l'Echo Saumurois.

Paris, 13 janvier, 1 h. soir.

Les présidents des groupes républicains du Sénat ont fait une démarche auprès de M. Ribot pour lui exprimer leurs inquiétudes au sujet de la campagne cafomnieuse dirigée contre le Président de la République. et pour l'assurer de tout leur concours afin d'y mettre un terme.

On assure au Palais de Justice que l'instruction de l'affaire Bathaut est presque entièrement finie. Il est question d'en faire une affaire distincte qui pourrait venir très prochainement devant la juridiction compétente, avant celle des administrateurs de Panama et de M Sans-Leroy.

Il est inexact que M. Ribot doive être nommé ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

HAVAS.

# Imprimerie P. Godet

4, Place du Marché-Noir, Saumur.

# NOUVELLE COLLECTION de Cartes

Pour MENUS de Dîners, Lunch, Soupers, etc.

Cartes de visite, 4 fr. 50 le cent.

# Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. a/a Rideau : 8 h. 1/2, Directour: Yves GUILLON

Lundi 16 Janvier 1893 Première Représentation (reprise) de :

# LAKME Opéra en 3 actes, de Gondinet et Ph. Gille,

Musique de Léo DELIBES Au deuxième acte,

# GRAND BALLET DES ALMÉES Réglé par Mile Rita Rivo

Il est sage, lorsqu'on achète un produit spécialisé, liqueur, parfum, etc., etc., de s'assurer qu'il n'est pas imité ou contresait. Cette précaution est encore plus indispensable quand il s'agit d'un medicament. Combien, par exemple, ont fait emplette de Liqueur de Goudron, de Capsule de Goudron, croyant acheter du Goudron Guyot et des Capsules Guyot, et qui, n'avant pas été soulagés, doutaient de la valeur du remêde. Qu'en savaient-ils puisqu'on ne leur avait servi que des imitations trompeuses de ces médicaments si recommandables contre les rhumes, les bronchites, les catarrhes et, d'une manière générale, contre les affections des organes respiratoires? Un malade avisé, quand il achète du Goudron Guyot (liquear) on des Capsules Guyot s'assure que l'étiquette du flacon porte bien : Maison L.

FRERE, à Paris, 19, rue Jacob, 19. C'est la seule maison où l'on fabrique le véritable Goudron Guyot (en capsules ou en liqueur).



# Rue Saint-Jean.

Patés de foies gras et Gibiers truffés des premières marques

Pâtés de foies gras truffés, terrine nº 10 4.25 9 5.50 8 7 25 7 10.50 6 14.00

Foies gras au naturel, de 4.50 à 4.75 Pâtés de foies gras de Canards, no 10 4.25 Pâtés de foies gras truffés de Canards, no 12 3.25 Mauviettes désossées, truffées et farcies

Patés d'Alouettes, depuis 1 fr. 25 jusqu'à 5 fr. 50 Patés de Grives, de Faisan, de Récasse, de St-Hubert, depuis 2 fr. 60 à 5 fr. 50

PATÉS EN CROUTE SUR DEMANDE EN 24 HEURES Trufes brossées sur chiic, depris 1 fr. la boile.

Le Gérant : G. JOHAUSTa

Aux enchères publiques Après fuillite du sieur Ruesche et après départ de M. P...,

A Sammur, rue d'Or éans, 55, en la salle des ventes mobilières,

Le Lundi 16 Janvier 1893, à l'heure. Il sera vendu:

Bois de lits, lit-cage, literie complête, armoire, buffet, huche, habut, commodes, fauteuits, chaises, tables, pendule, reveil, montre en argent, ustensiles de cuisine, de menage et de chauffage, tableaux, machine a coudre, conteaux, galerie de foyer, bonne machine à imprimer, accordéen, liege de corps et de ménage, garde-robe, vaisselle, verrerie, débairas. - 70 bouteilles de vin rouge, 500 bout-illes vides. Une très belle paire de hornais.

- Livres. Pir le ministère de Me Genrges FERRIÈRE, commissaire-priseur a Saumur, 64, rue de Bordeaux.

Expressément au comptant, 10 p ur cent en sus.

Etude de M. BRAC, notaire à Saumur.

# MEMBER

PAR ADJUDICATION Le dimanche 19 tévrier 1893, à 1 heure du soir, A Saumur, en l'etude de Me BRAC, notaire,

# UNE MAISON

AVEC TOUTES SES DÉPENDANCES Et jardin aree puits et bassins, Située au chapeau,

commune de Saint-Lambert-des-Levees.

Appartenant aux époux Bréhérer-AUDINEAU.

Pour la dé-ignation, voir les affiches.

# A LOUEH

PRÉSENTEMENT

# UN JARDIN

Situé an Pont-Fouchard. S'adresser à Mme veuve GIRARD, rue Saint-Jean, 37.

# A Affermer BOULANGERIE

Aux Ulmes.

S'adresser à M. DEROUET-FOULARD.

Etude de Me ROUGET, notaire à Cinq. Mars.

# B YENDER

PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 15 JANVIER 1893, En l'étude dudit Me Rouget, nothire,

# La Belle PROPRIETE DU HAUT-GRUAIS

Située communes de Langeais et Avrillé, d'une contenance de 103 hectares, dont 80 hectares en bois. Chasse magnifique.

# A LOUER APPARTERN

Au z' élage Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier. S'adresser au bureau du journal.

N MENAGE désire se placer L pour la Saint-Jean; la femme soi nerait la basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

# A VENDRE MAISON

A Saumur, rue de Fenet, 29.

S'adresser à Me PASQUIER, notaire à Montsoreau.

# a renone OU A LOUER

# Excelent Terrain Potager

Très bien affruité

D'une contenance de 70 ares, Avec maison, pressoir, pompe et bassin,

Situé au P nt-Fonchard. S'adresser à Mine veuve Couralleau, rue de Bordeaux, 40.

PATISSERIE - CONFISERIE - CLACES Dins fins, Liqueurs, Sirops

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Grand choix de Fantaisies et Nouveautés pour NOEL et le jour de l'AN, depuis les prix les plus minimes.

TOUS LES BONBONS

changera

ex

\_

-

# Hôtel Restaurant des TRUIS ANCRES

# LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Tuble d'hôte très confortable, a 2 fr 25 et 2 fr. 50. - Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particul ers. Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe d'atoute heure

Diners en ville sur commande. — Binquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. - Tripes à la mode de Carn, le Samedi et le Dimanche.

Fromages extra Camembert double crème. 0,60 Brie, véritable, 1,2 kil. 0,85 Gruyère, extra, Emmenthal, -1,20 1,50 Port Salut, de la Trappe, 1,60

Hollande pâte grasse,

Choucroute de Strasbourg,

Saucissons de Lyon, d'Arles et de Lorraine

Saucisses fumées, 2 pour Poitrine fumée, 1/2 kil. Poitrine fumée, 1/ Jambon désosse roulé, Patés de foies gras truffés, de Strasbourg et de Ruffec, 1,75; 2 75; 3,75; 5 et 8 fr. Crème de foies gras pour Sandwichs la boite 1,10 et 2,25

Pâtés truffés : Aloucttes, Bécasses, Grives, Perdreaux, Lievre, la terrine, 2.75, 3.75 et 5 fr.

6Ateaux Lorientals, 60, 1.20 et 1,80

2,00

# EN VENTE

# HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY Chez tous les Libraires.

LIBRAIRIE DE FIRMIN - DIDOT ET C' Rue Jacob, 56, à Paris

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND 12 PAGES IN-40

LE SUPPLÈMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES HOMANS ILLUSTRES.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excelence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque miméro, sons augmentation de prix, un sup-PLÉMENT consacré à des remans illustres, choisis de façon à intéresser lous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de la pisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vètements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numero est envoyé gratis à toute personne qui, désirant nieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre offranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Cir, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aossi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandee.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition: trois mois 3 fr. 50; six mois. 7 fr; douze mois, 14 fr. -Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

# Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRETÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR D'S TAMPONS En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du

> Marché-Voir ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Saumur, unfirmerte Pam GODET

# Pas de CREDIT Pas de condi ion

AU GRAND BAZAR Tenu par DAVEAU, Doreur

Rues du Puits-lenf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

SAUMUR

# rtrennes

A l'approche de nouvel An, cette Maison rappelle à sa clientèle que c'est

# La dernière année

qu'elle tiendra les Juets, Objets d'Art et de Fantaisie convenables pour Etrennes. En conséquence, ces marchandises seront données

# A N'IMPORTE QUEL PRIX

asin d'en décharger les Magasins; c'est donc dans cette Maison que l'on

# de Véritables Occasions! du Véritable Bon Marché!

Aux nombreux et sidèles clients de ses Ateliers des Dorure et d'Encadrements, M. DAVEAU fait connaître qu'il s'est adjoint un ancien patron d'une maison de dorure d'Angers, ce qui lui permet de garantir la promptitude et le bon soin dans ses travaux de

> D'ENCADREMENTS CORURE ET

Vu par nous, Ma're de Sammur, nour légalisation de la signature du Gerant,

Motel-de-Ville de Saumur

Certifie par temprimeur soussigné.

LE MAIRE,

plairont g. archand les remboursera heures

ministre i d'impôt's

AB

Mr mais.

fin de l

LA DOU

tion gour

112 80

Nous S

quine pe

La poli

bien du co

Cambres

Au Par

·Les mi

Ils ont

air en èqu

standales

Pour fa

ussent o

Et ils n

ll eut

Etils I'

Ge good

ibme de g med n'es

- Tac

Libot, et

la rest

MS deut

regarder d

En atte

plus.

the 20-1 lence, ell

euz pauv infrances, sorrenir 4us sa Max. Cel an pent l ton beau

son from leclaire ( Sellemen errait pl

ger, mi

Mis a pr